

Aux présidentes et présidents, d'organisations d'alumni,
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 27 mars 2015

Lettre de la session de Christian Wasserfallen

Chères-ers présidentes et présidents,
Mesdames, Messieurs,

Il a fallu en faire du chemin, mais la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) est à présent en vigueur. Une loi qui ouvre un nouveau terrain dans le paysage des hautes écoles suisses. Les nouveaux organes de la politique des hautes écoles ont déjà commencé une partie de leur travail, tout comme la nouvelle Conférence des recteurs des hautes écoles suisses, rebaptisée «Swissuniversities». Nous avons d'ores et déjà pu obtenir une délégation de la nouvelle Conférence des recteurs afin de collaborer dans le comité consultatif FH SUISSE, ce qui nous permettra de consolider notre travail.

La forme concrète de notre collaboration avec le «comité permanent de représentants des organisations du monde du travail» n'est cependant pas encore une affaire résolue. Ce comité, prévu par la LEHE, siège à la Conférence suisse des hautes écoles, la plus haute instance de la politique des hautes écoles en Suisse. Il garantit en quelque sorte un «regard extérieur» sur les prises de décisions de la Conférence des hautes écoles. FH SUISSE vise à faire entendre ses demandes dans ce cadre-là. C'est pourquoi nous nous efforçons actuellement de donner forme à cette collaboration.

Il y a aussi eu des avancées sur le front du «PhD dans les hautes écoles spécialisées». Pour rappel : FH SUISSE promeut une voie de formation doctorale indépendante au sein des hautes écoles spécialisées. Ce degré doit tenir compte de l'orientation pratique du profil HES, et donc ne pas être conçu comme une copie du programme doctoral des universités ou EPF. Les hautes écoles pour leur part favorisent un modèle de coopération, selon lequel la haute école spécialisée pourrait proposer un degré doctoral en coopération avec une haute école universitaire suisse ou une université à l'étranger.

Déjà dans le cadre du Message FRI 2017-2020, un financement conséquent doit être prévu pour le degré doctoral au sein des hautes écoles spécialisées. J'ai pu faire accepter la mention correspondante auprès de la CSEC au Conseil national. Dès 2017, une augmentation moyenne de 3,9 pour cent des dépenses annuelles a été planifiée. Les taux d'augmentation doivent permettre des réformes dans la formation professionnelle et la formation supérieure. L'une de ces réformes pourrait justement être le PhD HES. La décision concernant les fonds accordés sera prise fin 2016.

La question du PhD au sein des hautes écoles spécialisées continuera d'exiger un effort soutenu de notre part. Nous ne nous cèderons pas de terrain, en particulier en ce qui concerne le modèle proposé (PhD HES indépendant versus variante coopérative). Nous vous informerons davantage en temps voulu.

Aussi : Le FH-Forum de cette année aura lieu le 19 juin. Parmi les participants nous comptons la présence du Secrétaire d'État Mauro Dell'Ambrogio. Retenez la date! Des informations plus détaillées suivront dans le magazine INLINE de mai.

Cordialement



Christian Wasserfallen
Président FH SUISSE, Conseiller National

Plus d'informations: www.fhsuisse.ch

FH SCHWEIZ
Auf der Mauer 1
8001 Zürich
Tel. 043 244 74 55
Fax 043 244 74 56
mailbox@fhschweiz.ch
www.fhschweiz.ch

www.conversiontitre.ch
www.fhmaster.ch
www.fhprofil.ch
www.fhjobs.ch
www.fhlohn.ch

FH SCHWEIZ
Dachverband Absolventinnen und
Absolventen Fachhochschulen

FH SUISSE
Association faitière des diplômés
des Hautes Ecoles Spécialisées

FH SVIZZERA
Associazione dei diplomati delle
Scuole Universitarie Professionali

FH SWITZERLAND
Association of Graduates of
Universities of Applied Sciences